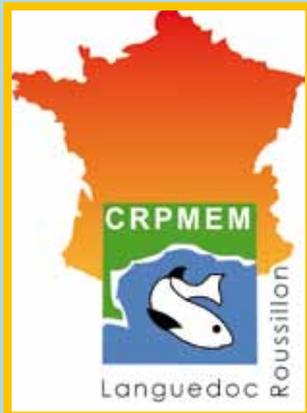




## Port de pêche de Port-La Nouvelle et professionnels de la pêche

### » Le contexte

Suite à la loi « Libertés et responsabilités locales » du 13 août 2004 relative au transfert de compétences vers les collectivités locales, la Région Languedoc-Roussillon est devenue propriétaire du port de Port-La Nouvelle en janvier 2007. Dans le cadre d'une convention de service public, elle confie en 2009 la gestion du port à la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale de Narbonne, Lézignan-Corbières, Port-La Nouvelle. Depuis, la Région s'est engagée dans une politique volontariste de développement des trafics et de recherche de nouveaux opérateurs économiques favorisant l'accroissement des activités portuaires et la création d'emplois. **Le projet « Grand Port 2015 » prévoit la construction de nouvelles infrastructures portuaires : Port-La Nouvelle sera en position de rivaliser avec les grands ports méditerranéens et répondra aux standards actuels des ports modernes.**



### CONTACT >

**Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon**  
**Maison des métiers de la mer et des lagunes**  
Rue des Cormorans - Pointe du Barrou - 34 200 SETE  
**Mail : crpmem.lr@wanadoo.fr - Tél. : 04 67 74 91 97**

Les quais seront dimensionnés pour recevoir des navires de 200 m de long sur 12,50 voire 14,50 m de tirant d'eau, correspondant à des unités de 45 000 tonnes de port en lourd. Un parc logistique de 80 hectares sera aménagé à terre. L'investissement global est de 200 millions d'euros répartis entre la Région (140 millions d'euros, 70 %), le Conseil Général de l'Aude (30 millions d'euros, 15 %) et la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne (30 millions d'euros, 15 %).

Grâce aux investissements importants engagés en 2010 et 2011, le port de pêche bénéficie aujourd'hui de cinq ateliers de mareyage supplémentaires (trois de 100 m<sup>2</sup>, un de 180 m<sup>2</sup> et un de 220 m<sup>2</sup>) équipés de chambres froides, d'une zone de travail, d'un sas permettant le stockage temporaire des produits avant leur chargement et d'une connexion directe à la criée par des coursives. Onze cases de stockage (36 m<sup>2</sup> de surface au sol) pour les « petits métiers » ont été construites et deux pontons de 25 mètres ont été réhabilités et allongés de 30 mètres.

## Une filière pêche polyvalente

Le port de Port-La Nouvelle s'est développé le long du grau naturel de Bages-Sigean sur la côte méditerranéenne bordée par le plateau du Golfe du Lion et constituée d'une zone des trois milles peu profonde. La polyvalence des métiers de la pêche pratiqués à Port-La Nouvelle résulte de cette situation géographique. C'est la structure portuaire de cette importance la plus au sud dans le Golfe du Lion, ce qui explique l'activité de débarquement conséquente en termes de volume. Port-La Nouvelle a été longtemps le premier port français pour les débarquements de poissons bleus, essentiellement la sardine, une situation qui s'est dégradée depuis quelques années en raison de l'effondrement des stocks en Méditerranée. Actuellement, Port-La Nouvelle occupe la troisième place avec Agde dans le classement des ports de la région.

### > La pêche en chiffres

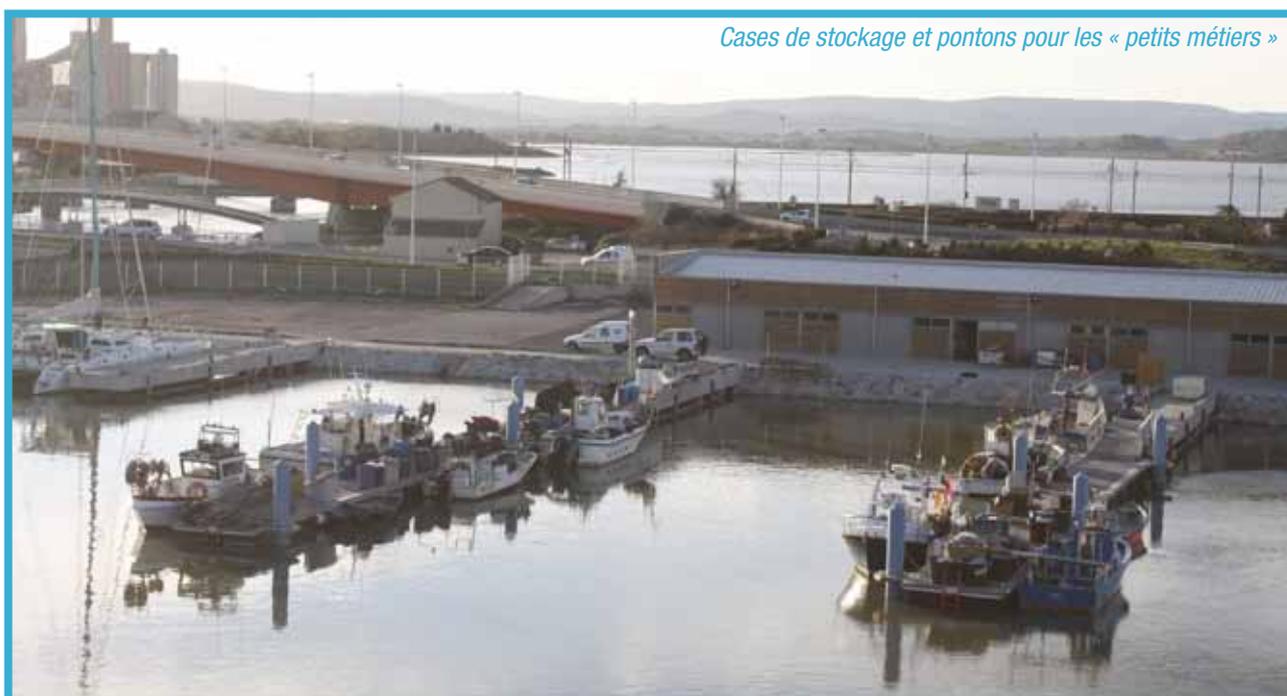
#### Chalutiers :

- 8 chalutiers attachés au port (jusqu'à 21 chalutiers à la fin des années 90) : navires de 25 mètres de longueur et sept mètres de largeur, de 100 tonneaux et une puissance de 430 chevaux. A l'exception de deux d'entre eux qui pratiquent uniquement la pêche au chalut de fond, ils sont polyvalents et sont équipés d'un chalut de fond et d'un chalut pélagique (le chalut de fond est une poche en filet en forme d'entonnoir traîné près du fond par le navire, alors que le chalut pélagique est un filet remorqué qui évolue en pleine eau, entre la surface et le fond, sans être en contact avec lui) ;

- 4 à 5 hommes embarqués par navire pour une moyenne de 220 jours de mer annuels ;
- 30 à 40 espèces ciblées, notamment la sardine, l'anchois, le merlu, la baudroie, la vive, le muge, la daurade, le maquereau... ;
- 500 à 600 kg débarqués quotidiennement par bateau et vendus en criée ;
- chiffre d'affaire généré entre 300 000 et 1 000 000 euros selon l'année ce qui représente une moyenne annuelle de 500 000 euros.

#### « Petits métiers » :

- en 1999, 6 bateaux (onze personnes embarquées) pratiquaient leur activité en mer et 31 bateaux sur l'étang (31 personnes embarquées) ;
- en 2012, 16 navires pratiquent leur activité en mer (21 personnes embarquées), 28 bateaux à l'étang (28 personnes embarquées) et 18 pêcheurs à pied à qui on a délivré des licences (activité non référencée en 1999) ;
- 200 à 300 jours par an d'activité en fonction de la météo ;
- entre 1999 et 2012, moyenne du chiffre d'affaire annuel généré de 50 000 à 100 000 euros par bateau pour la pêche en mer, de 20 000 à 30 000 euros par bateau à l'étang et de 10 000 à 20 000 euros pour la pêche à pied.



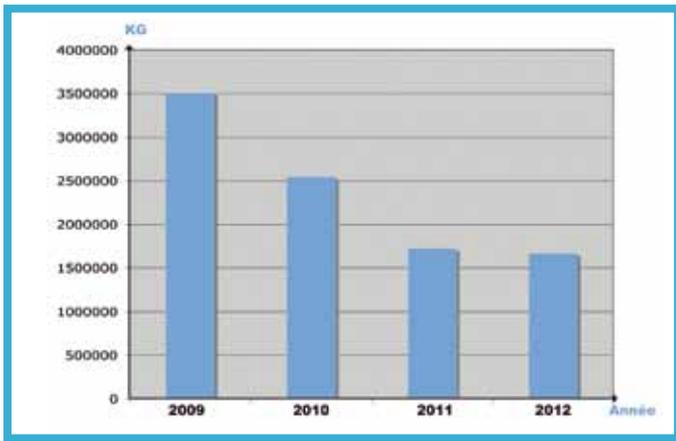
*Cases de stockage et pontons pour les « petits métiers »*

#### > La criée en chiffres

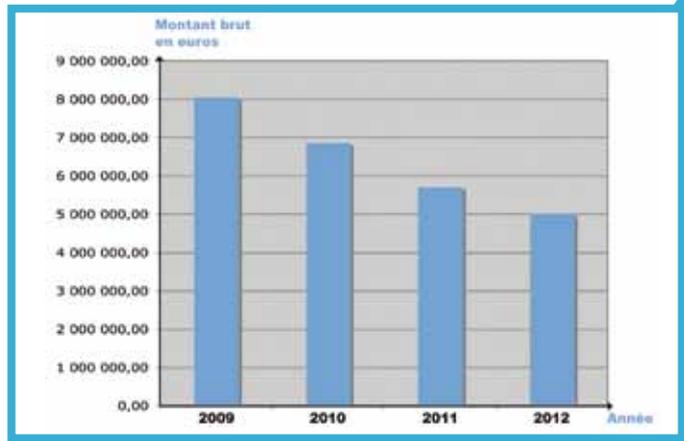
- 13 salariés et 3 intérimaires à certaines périodes de l'année ;
- environ 70 acheteurs enregistrés regroupant à la fois des grossistes (mareyeurs) et des détaillants (poissonniers) ;
- près de 80 espèces mises à la vente chaque jour (poissons, crustacés, céphalopodes et coquillages) ;
- total de ventes :
  - 3 510 639,45 kg pour un montant brut de 8 056 163,86 euros en 2009 ;
  - 2 544 890,41 kg pour un montant brut de 6 865 815,49 euros en 2010 ;
  - 1 724 378,55 kg pour un montant brut de 5 700 830,59 euros en 2011 ;
  - 1 665 000 Kg pour un montant brut de 5 000 000 euros en 2012.



*Mareyeurs et poissonniers achètent tous les jours à la criée de Port-La Nouvelle*



**Vente criée 1 :** Total des quantités vendues à la criée de Port-La Nouvelle de 2009 à 2012, toutes espèces confondues (poissons, crustacés, céphalopodes et coquillages)



**Vente criée 2 :** Total des montants bruts perçus à la criée de Port-La Nouvelle de 2009 à 2012, toutes espèces confondues (poissons, crustacés, céphalopodes et coquillages)

## Un contexte économique difficile

La diminution du nombre de chalutiers est à mettre en relation avec l'augmentation des charges, les prix du carburant qui ont été multipliés par sept en cinq ans et la diminution des stocks de poissons bleus.

Les « petits métiers » qui vendent la majeure partie du poisson pêché à la criée, le reste en vente directe et chez les mareyeurs, regroupent des navires hétérogènes tant par leurs tailles limitées à moins de 18 mètres que par leurs puissances et leurs lieux de pêche incluant l'étang et la bande côtière. Ces professionnels font face à des difficultés croissantes pour permettre la rentabilité de leurs entreprises, notamment en raison d'une ressource halieutique plus difficile à capturer, d'une augmentation du coût du gasoil et aussi des impacts générés par les activités humaines sur leur espace de travail. Les pêcheurs « petits métiers » sont très vulnérables au moindre aléa. Les difficultés qu'ils rencontrent sont en grande partie dues à plusieurs facteurs : les contraintes économiques fortes sur les exploitations ; les contraintes réglementaires et administratives importantes qui rendent l'accès à la profession plus difficile ; les pollutions et nuisances diverses liées à la sur-fréquentation des zones de pêche ; les conflits d'usages avec les plaisanciers.

## L'extension du port de Port-La Nouvelle : des perspectives d'avenir pour une filière vulnérable

### > Sur le plan économique

La filière pêche ne devrait pas être impactée directement sur le plan économique mais pourrait cependant bénéficier de l'attractivité de Port-La Nouvelle et de son rayonnement économique au niveau départemental et régional, renforcés par de nouvelles infrastructures plus compétitives sur le marché. Ce projet, qui vise à répondre aux attentes de nouveaux opérateurs et à construire de nouvelles installations, doit se faire dans le respect et la continuité de ce qui est déjà en place et pérenniser l'ensemble des activités portuaires implantées depuis longtemps en favorisant leur accroissement. La filière pêche, aujourd'hui dans une situation difficile, connaît de nombreuses sorties de flotte. L'extension du port peut laisser envisager des perspectives de nouveaux emplois et des possibilités de reconversion pour les marins pêcheurs.



Huit chalutiers sont attachés au port de Port-La Nouvelle





## > Sur le plan pratique

Dans sa configuration actuelle, la passe du port de Port-La Nouvelle ne présente pas toutes les conditions de sécurité requises. Exposée sud-est et très étroite, elle devient difficilement praticable selon les conditions météorologiques et dangereuse pour les navires. Avec une digue agrandie et une passe élargie, la sécurité sera renforcée pour les bateaux. Le trafic dans le port sera amélioré. Une digue de plus de deux kilomètres présente des avantages. Elle peut faire office d'abri pour les petites unités de pêche qui calent à proximité de la côte.

## La nécessité de préserver un équilibre naturel fragile

L'allongement des digues peut perturber la circulation des courants, ce qui aurait un impact sur les déplacements des poissons. La modification possible de l'écosystème de l'étang, notamment pendant les travaux en période de migration des alevins de la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps, pourrait avoir pour conséquence la diminution de la ressource en adultes de taille commerciale. Il est important que toutes les mesures nécessaires à la réduction des pollutions soient prises en compte par les entreprises qui réaliseront les travaux.

## Les impacts liés aux opérations de dragage et d'immersion de sédiments

Il est essentiel de prendre en compte les problématiques liées aux activités de pêche dans l'encadrement et la conduite des opérations de dragage et d'immersion des sédiments. Par la voie des Comités régionaux et du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins, les professionnels de la pêche ont fait connaître leur position sur les dispositions à prendre en compte lors de ces opérations afin qu'elles ne présentent pas d'impact défavorable sur l'environnement et les ressources exploitées. Les opérations de dragage engendrent d'importants volumes de sédiments. Les suspensions peuvent occasionner des pollutions du milieu marin. Les professionnels de la pêche et leurs organisations souhaitent être associés le plus en amont possible dans les choix de gestion afin que leurs intérêts soient préservés. Il est indispensable que les professionnels soient consultés dans :

- le suivi des opérations ;
- le choix de la période de réalisation des travaux ;
- les modalités techniques des opérations de dragage ;



Les professionnels de la pêche souhaiteraient être associés aux modalités de l'immersion des sédiments de dragage : choix de la zone, modalités techniques des opérations et suivi des effets sur l'environnement et les activités de pêche. Compte tenu des enjeux pour les activités de pêche, les comités de pêche rappellent qu'il est indispensable d'apprécier, de prévoir et de compenser les dommages susceptibles d'être causés aux activités de pêche professionnelle lors des opérations de dragage et d'immersion de sédiments.

*Poissons, crustacés et céphalopodes sont débarqués chaque jour par les chalutiers*

## Conclusion

L'ensemble de la corporation et le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Languedoc-Roussillon sont favorables au projet sur le plan économique. Les professionnels de la pêche demandent à être consultés comme ils l'ont toujours été jusqu'alors et resteront vigilants à ce que les travaux ne perturbent pas leur activité, notamment au moment du débarquement de la pêche (le trafic portuaire ne doit pas être trop bloqué aux heures de sorties en mer et de retour au port car cela les empêcherait de travailler dans de bonnes conditions). Si les intérêts de chacun sont intégrés dans la mise en œuvre du projet, le projet sera bénéfique pour Port-La Nouvelle.

